

Baccalauréat GÉNÉRAL

Spécialités scientifiques



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce Baccalauréat général prépare, entre autre, à la poursuite d'études supérieures longues : prépa vétérinaire, facultés, école d'ingénieurs.

Il permet l'accès à tous les Brevets de Technicien Supérieur de l'Éducation Nationale ou du Ministère de l'Agriculture ainsi qu'aux IUT scientifiques.

Sur Yvetot sont proposés le BTSa ACSE « Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation », le BTSa BioQUALIM « Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire » et le BTSa ANABIOTEC « Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales ».

À noter : même s'il s'agit d'un bac scientifique, il ouvre les portes de toutes les formations post-bac, quelles soient scientifique, littéraire ou autres.

CONDITIONS D'ADMISSION

La qualité du dossier scolaire de la classe de 2^{de} Générale et Technologique est déterminante et la sélection se réalise au regard de celui-ci.

Pour une rentrée en 1^{re} :

Un rendez-vous au lycée lors des journées portes ouvertes peut vous permettre de mieux cerner les conditions d'accueil, les exigences de niveau et le projet personnel du candidat.

Il est demandé d'envoyer un dossier comprenant les bulletins de 3^e et de 2^{de}.

L'admission est autorisée après avis du conseil de classe de l'établissement d'origine.

EN BREF

UN BAC SCIENTIFIQUE

Notre établissement propose un baccalauréat général avec un cursus scientifique comprenant les trois disciplines :

- biologie-écologie ;
- physique chimie ;
- mathématiques.

Des enseignements optionnels :

- Hippologie et équitation ;
- Agronomie - Économie - Territoire ;
- EPS.

Les options Mathématiques Complémentaires et Expertes viennent compléter l'offre de formation en terminale.

MODALITÉS D'EXAMEN

40 % de la note finale en contrôle continu.

60 % de la note finale en épreuves terminales :

- une épreuve anticipée en 1^{re} (français écrit et oral) ;
- 4 épreuves finales en terminale :
 - les deux épreuves pour les enseignements de spécialité suivis en terminale ;
 - la philosophie ;
 - le Grand Oral.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Classe de 1 ^{re}	
Enseignements communs	
Français	4 h
Histoire - Géographie	3 h
L.V.	4h30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Enseignements de spécialité	
Biologie - Ecologie	4 h
Mathématiques	4 h
Physique-Chimie	4 h
Enseignements optionnels	
1 enseignement parmi :	
Hippologie et équitation	3 h
Agronomie - Économie - Territoire	3 h
EPS	3 h

Classe de Terminale	
Enseignements communs	
Philosophie	4 h
Histoire - Géographie	3 h
L.V.	4h
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Enseignements de spécialité	
Biologie - Écologie / Maths	6 h + 6 h
ou	
Biologie - Écologie / Physique-Chimie	6 h + 6 h
Enseignements optionnels	
Hippologie et équitation	3 h
EPS	3 h
Agronomie - Économie - Territoire	3 h
Mathématiques complémentaires	3 h
Mathématiques expertes	3 h

La totalité du programme de ce baccalauréat général est identique aux enseignements dispensés à l'Éducation Nationale.

Les élèves peuvent choisir d'intégrer la section européenne (2h00 par semaine) afin d'acquérir un bac G avec mention "Européenne anglais". Elle est obligatoirement suivie en classes de première et de Terminale. Des cours d'histoire-géographie y seront dispensés en anglais.

